

*Donación  
Dr. Enrique Petracchi*

# Distributeurs d'Électricité

et

# Usagers

PAR

**Jacques GOSSET**

DOCTEUR EN DROIT

---

*PRÉFACE*

de M. ACHILLE MESTRE

*Professeur à la Faculté de Droit de Paris*

---

LIBRAIRIE DU RECUEIL SIREY

Société Anonyme, 22, Rue Soufflot, PARIS (V<sup>e</sup>)

# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE de M. A. MESTRE, professeur à la Faculté de Droit de Paris..	1
AVERTISSEMENT .....	1

## PREMIERE PARTIE

### HISTORIQUE

#### Récentes interventions législatives et administratives dans les rapports des distributeurs et des usagers

CHAPITRE PREMIER. — Le développement, en France, de la distribution de l'électricité .....	5
Les interconnexions .....	5
La multiplication des usages .....	5
L'électrification du territoire .....	5
La consommation .....	6
CHAPITRE II. — Les interventions du Parlement et de l'Administration en faveur des usagers. — La réglementation du prix de vente de l'énergie électrique .....	7
Section I. — La période antérieure aux décrets-lois de 1935....	8
a) Variations de la consommation et des prix selon les régions .....	8
b) Egalisation des prix à la production.....	9
c) Les tarifs de faveur pour utilisation en dehors des heures de pointes .....	10
d) Procédés envisagés au Parlement pour abaisser et niveler les prix (discussion au Sénat du 8 mars 1934). — La suppression des bénéfices des distributeurs....	10
— L'aménagement des sources de production.....	11
e) L'œuvre de la Commission de réforme de l'Index électrique (14 avril 1934) .....	12
— La portée du décret du 13 septembre 1934.....	13
f) L'action du Syndicat des Distributeurs : l'accord du 18 juin 1934 .....	14
Section II. — La période des décrets-lois de 1935.....	15
g) La portée des décrets-lois des 16 juillet et 30 octobre 1935 et des textes d'application.....	15

	Pages
L'article 17 du décret du 30 octobre a-t-il conféré aux autorités concédantes un pouvoir discrétionnaire en matière de « dépassement » du maximum prévu ?..	18
<i>h) Les répercussions des décrets-lois.....</i>	<i>21</i>
Atteinte à la notion de respect des contrats.....	21
Disparité de traitement entre les diverses industries...	22
Avantages retirés par les consommateurs.....	23
<i>Section III. — La période postérieure aux décrets-lois de 1935..</i>	<i>24</i>
<i>i) Propositions et projets de lois.....</i>	<i>24</i>
A la Chambre :	
Projet de ratification des décrets-lois, déc. 1935.	
Proposition de résolution de Grandmaison, fév. 1936.	
— Monjauvis (colonnes montantes), mars 1936.	
— Mollard Milan Machet adoptée au Sénat (modif. loi de 1906), juin 1936.	
— Jean Niel (taxe s/ énergie hydro-élect.), juillet 1936.	
— de résolution Majurel (écarts), juill. 1936.	
— — Lambin (prix), juill. 1936.	
— Jaubert (fonds d'amortissement des emprunts), novembre 1936.	
— Barbot (suppression de redevances domaniales), février 1937.	
— Niel-Pringalliet, février 1937.	
Projet de loi (colonnes montantes), mars 1937.	
Proposition de résolution Jaubert (aménagement des sources), mai 1937.	
Au Sénat :	
Proposition Michel (tarifs), mars 1936.	
<i>j) Dispositions législatives ou réglementaires.....</i>	<i>26</i>
La loi du 30 mars 1936, sur les surtaxes.	
L'art. 108 de la loi du 31 déc. 1936 sur le fonds d'amortissement des emprunts.	
L'art. 112 de la loi du 31 déc. 1936 sur l'électrification des « écarts ».	
Le décret du 11 avril 1937 sur l'index.	
Le décret du 30 juillet 1937 relatif à l'équilibre budgétaire des services industriels des départements et des communes.	
Le décret du 25 août 1937 sur la révision des contrats de concession.	
<i>Section IV. — Les Organismes d'étude : La Représentation des Usagers : Le Conseil Supérieur d'Electricité et les tarifs....</i>	<i>31</i>
Tableaux relatifs aux prix de l'énergie électrique	
I. — Population intéressée par tranches de tarifs....	32
II. — Barème des prix en 1934.....	33
III. — Maxima des décrets-lois de 1935.....	34

## DEUXIEME PARTIE

LES DISTRIBUTEURS ET LES USAGERS  
DEVANT LA JURISPRUDENCE

## TITRE PREMIER

## Individus et collectivités auxquels s'appliquent les appellations de « Distributeurs » et d' « Usagers »

	Pages
CHAPITRE PREMIER. — « Les Distributeurs ».....	40
I. — Caractères distinctifs de la concession et de la permission de voirie .....	40
II. — Les Exploitations en régie.....	44
III. — Conclusion : Prépondérance des concessions....	47
CHAPITRE II. — « Les Usagers ». — Les notions de distribution « publique » et d' « usagers » d'une distribution publique d'énergie électrique .....	48
I. — Exemple type de distribution effectuée en vue d'un usage particulier.....	49
II. — Solutions adoptées par le Conseil d'Etat dans différents conflits entre permissionnaires et concessionnaires .....	49
1. — Eclairage d'une maison de rapport.	
2. — Société filiale.	
3. — Liaison de deux usines de la même société.	
4. — Cités ouvrières.	
5. — Conclusion.	
III. — Un critérium de la notion de « public » se dégage-t-il de ces solutions ? .....	52
IV. — L'intention des distributeurs ; insuffisance de cette notion pour la détermination du caractère de la distribution .....	54
V. — Conclusion .....	55

## TITRE II

## Le contrat de distribution

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES .....	60
CHAPITRE PREMIER. — Nature Juridique du contrat de fourniture.....	61
Ce contrat a le caractère d'une vente : conséquences pratiques .....	62

	Pages
CHAPITRE II. — L'instrumentum : la police .....	63
Section I. — La police-type .....	64
— Son utilité .....	64
— Son établissement .....	64
— Modifications .....	65
Section II. — Refus de l'usager de signer une police : absence de contrat. — Sanction. — Changement de local par l'usager....	68
Section III. — Fourniture d'électricité sans police : existence d'un contrat verbal .....	69
a) Des contrats purement verbaux ne sont pas interdits..	69
b) Dans quelle mesure les dispositions du cahier des charges seront elles applicables aux fournitures faites sans police ? .....	71
Avenant .....	73
c) Durée du contrat sans police. — Dénonciation : délai de préavis .....	74
Section IV. — Fourniture de courant aux termes d'une police....	76
I. — Dans quelle mesure la police individuelle est-elle subordonnée au C. C. ?	
Influence sur les abonnements eu cours d'une modification des prix fixés par le C. C. ....	77
— Distinctions entre les différentes clauses du C. C. ....	78
— Nature de la clause du tarif maximum..	80
— Application par la jurisprudence de la triple distinction (Référence expresse ; référence non expresse mais suffisante au C. C., convention particulière). ....	82
— Les avenants ne peuvent avoir un effet rétroactif .....	84
— Cas où il n'y a pas encore de modification régulière du C. C. ....	84
II. — Clauses qui peuvent figurer dans une police. — Possibilité de déroger au modèle de police....	85
— Clause de durée .....	85
— Clause interdisant de céder le courant..	85
— Clause attributive de compétence.....	85
— Clause relative aux interruptions du service .....	86
— Clause relative aux prix.....	87
— Clause de garantie d'un minimum de consommation .....	87
Section V. — Les contrats indépendants ou contrats de fournitures non obligatoires .....	92
— Distinction entre les contrats indépendants et les traités particuliers .....	92
— Discussion de la légalité des contrats indépendants..	93

## TITRE III

**Obligations auxquelles le concessionnaire est tenu de satisfaire pour le service des usagers aux termes du cahier des charges-type**

	Pages
CHAPITRE PREMIER. — Obligation de consentir des abonnements et d'étendre le réseau .....	99
Section I. — Obligation de consentir des abonnements sur tout le parcours de la distribution .....	99
— Délai .....	100
— Garanties données au distributeur .....	100
Section II. — Obligation d'étendre le réseau.....	102
— Détermination du territoire concédé .....	103
— Conditions d'extension du réseau .....	103
a) Conditions pécuniaires.	
b) Conditions de temps.	
c) Exemption d'extension.	
CHAPITRE II. — Participation du concessionnaire à la réalisation de l'installation particulière de l'usager .....	109
Section I. — Le branchement .....	109
I. — Définition .....	109
II. — Caractère juridique. Conséquences .....	110
a) Installation et Entretien à la charge du concessionnaire .....	110
b) Le branchement fait partie du domaine public .....	112
c) Son établissement est l'exécution d'un travail public .....	112
d) Récupération sur les usagers des frais de branchement .....	117
e) Exception à la règle précédente.....	120
f) Conditions d'exécution des travaux de branchement .....	122
g) Conflit entre locataire et propriétaire ....	122
Section II. — « Branchements intérieurs, Colonne montante et toutes dérivations ». — Conflits avec le propriétaire de l'immeuble .....	123
I. — Nature juridique des colonnes montantes.....	123
II. — Frais d'installation et d'entretien .....	127
a) Ces frais sont à la charge des usagers....	127
b) A qui, du bailleur ou du locataire, ces frais incombent-ils ? .....	130

	Pages
III. — Qui peut réaliser l'installation ? Pas de monopole.	131
— La surveillance des installations est confiée au concessionnaire .....	132
— Maisons à loyers. Conflits entre concessionnaires, propriétaires et locataires-usagers.	133
— De l'obligation pour le propriétaire de réaliser l'installation .....	137
— Modification nécessaire de la canalisation intérieure .....	138
<i>Section III.</i> — Les compteurs .....	138
I. — Fabrication .....	139
II. — Monopole d'installation et d'entretien .....	139
III. — Emplacement du compteur .....	141
IV. — Prix de la fourniture ou de la location .....	141
V. — Nature Juridique des compteurs .....	144
VI. — Droit de vérification des compteurs .....	145
VII. — De divers appareils de contrôle : qui doit en supporter les frais .....	146
<i>Section IV.</i> — Les installations intérieures .....	148
I. — Responsabilité de l'utilisateur .....	148
II. — Droit de vérification du concessionnaire .....	149
III. — Autorisation du propriétaire .....	150
CHAPITRE III. — Obligation d'assurer une distribution constante et de qualité constante .....	151
<i>Section I.</i> — Obligation d'assurer une distribution constante .....	151
I. — Les interruptions de courant .....	152
a) La force majeure — Le cas fortuit .....	152
b) L'injonction administrative .....	157
c) Clause d'exonération de responsabilité .....	159
d) Clauses Pénales .....	162
II. — Sanctions civiles qui peuvent intervenir en cas d'interruption du courant .....	165
III. — Le tribunal peut-il ordonner, sous astreintes, le rétablissement du courant ? .....	166
IV. — Compétence du Juge des référés .....	168
<i>Section II.</i> — Obligation d'assurer une fourniture de qualité constante .....	169

## TITRE IV

## Obligations des usagers

CHAPITRE PREMIER. — Obligation de payer le prix de la fourniture .....	174
<i>Section I.</i> — Montant et modalités du paiement .....	174

	Pages
<i>Section II.</i> — Garanties de paiement .....	176
— Avances sur consommation.	
— Privilège (art. 2101, § 5 C. C.).	
<i>Section III.</i> — De l'interruption de courant pour défaut de paiement .....	178
— De la mise en demeure de payer .....	180
CHAPITRE II. — Obligation de satisfaire à l'engagement de ne pas modifier les installations intérieures .....	181
CHAPITRE III. — Sanctions des obligations de l'utilisateur .....	183
— Interruption de courant (renvoi au chapitre I <sup>er</sup> ) .....	183
— Résiliation de la police .....	183
— Dommages-intérêts .....	183

## TITRE V

## Responsabilité délictuelle et quasi-délictuelle des distributeurs et des usagers

CHAPITRE PREMIER. — Responsabilité en cas d'accident causé aux personnes ou de détérioration subie par les biens des usagers, du fait d'une distribution .....	186
A) Cas où une installation intérieure est à l'origine de l'accident .....	187
a) Installation réalisée par l'utilisateur .....	187
b) Installation réalisée par le concessionnaire.	190
B) Cas où un branchement extérieur a été cause de l'accident .....	191
1. — Jurisprudence de la Cour de Cassation.	191
2. — Jurisprudence du Conseil d'Etat .....	192
3. — Compétence Judiciaire: Divergence entre Conseil d'Etat et Cour de Cassation ..	193
C) Responsabilité pénale .....	197
CHAPITRE II. — Responsabilité délictuelle des abonnés en cas de fraude ou de vol d'énergie électrique .....	200
I. — Application par les tribunaux des pénalités de l'art. 379 du Code Pénal (vol) .....	200
II. — Solutions de jurisprudence .....	204
III. — Allocation de dommages-intérêts .....	205

## CONCLUSION

Améliorations qui peuvent être apportées  
dans les rapports des distributeurs et des usagers  
Le droit d'intervention des pouvoirs publics, en matière de tarif,  
et les limites de ce droit

	Pages
Les règles de compétence judiciaire compliquent les différends .....	207
L'électrification des « écarts » .....	209
Les pannes de courant et leur pénalisation.....	210
Les frais de branchement .....	210
Les frais de location et d'entretien des compteurs et installations .....	210
La question de la tarification du prix de vente de l'énergie électrique .....	211
La distribution d'énergie électrique constitue un « service public », tarifé.	
Mais le procédé de la concession suppose nécessairement l'exercice régulier d'un véritable commerce.	

## TABLES

- I. — TABLE DES DÉCISIONS DE JURISPRUDENCE.
- II. — TABLE DES TEXTES CITÉS.
- III. — BIBLIOGRAPHIE, Notes d'arrêts, Articles de revues. Ouvrages spéciaux.
- IV. — TABLE DES NOMS CITÉS.
- V. — TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.
- VI. — TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.